LA VÉRITÉ DÉVOILÉE.

AVIGNON étoit dans l'anarchie. L'ancienne Municipalité avoit été caſſée avec violence, & la nouvelle, formée des principaux Chefs du ſoulevement. Pluſieurs écrits, des correſpondances, des pratiques très-actives avoient concouru à diviſer les Habitants, & à les induire à ſe donner à la France. On travailloit de la même maniere le Comtat Venaiſſin, mais avec moins de ſuccès, les Citoyens ſages ayant réuni leurs forces, pour écarter d'eux le concert de ſubverſion auquel on les excitoit d'Avignon. Dans cette Ville même; une grande partie de la Bourgeoiſie s'étoit réunie à ceux qui réſiſtoient à tout changement de domination. On auroit obtenu ſans peine, d'un Gouvernement déſarmé & ſans reſſort, quelques réformes deſirées; mais une révolution ſi douce n'eût pas rempli les deſſeins ſecrets, & les architectes deſtructeurs prévalurent à l'aide d'une claſſe de la multitude. Nombre d'Habitants avoient fui : les déſordres, les violences ſe répétoient. Il y a quelques ſemaines, le jeune Comte *de Palamède-Forbin* faillit être aſſaſſiné avec un de ſes amis, & ne dut ſon ſalut qu'à ſon courage, & aux moyens qu'on lui fournit d'échapper, de toits en toits, à la pourſuite d'une troupe de furieux. On nous a aſſuré qu'en quelques lieux on avoit même commencé le partage des terres, entr'autres ſur un Domaine du Duc *de Guadagne*. Dans cette horrible ſituation, ſi la guerre civile n'étoit pas ouvertement déclarée, c'eſt qu'une grande maſſe y réſiſtoit encore.

Enfin, la mine a éclaté. Nous ſommes encore ſans relation de la part des foibles, & l'on peut ſe per-

ſuader que ſi le parti tout-puiſſant a eu des torts, il s'eſt bien gardé d'en faire mention : mais, en partant même de ſes récits divers, on apprend que, de ſept Compagnies de Garde-Nationale, quatre étoient ce qu'ils appellent *Ariſtocrates* ; mot que tout homme qui a une conſcience ou un cœur devroit s'abſtenir de prononcer, depuis qu'il eſt gravé ſur le fer de tous les aſſaſſins, & devenu le prétexte de tous les attentats. Toujours d'après les rapports conſignés dans le *Courier d'Avignon*, & qui ſemblent écrits avec le ſang des victimes du 10 & du 11 ; pour tenir le peuple en haleine, on avoit ſuppoſé des complots, &, pour s'en préſerver, on fit entrer le 7 des bandes nombreuſes de gens du dehors. Les Relateurs avouent encore que leurs Adverſaires s'attendirent à un pillage. L'effervefcence étoit au comble, & tout le monde en armes. Des coups de tocſin redoublerent les alarmes. Le Jeudi 10, octave de la Fête-Dieu, elle devint générale vers les 4 heures. Les prétendus Ariſtocrates ſe fortifierent à l'Hôtel-de-Ville, où la Compagnie de Garde les reçut : leurs Adverſaires, ſuivis de la multitude, ſe porterent au Palais du Vice-Légat qui confine à l'Arſenal ; on ſe fuſilla dans les rues. Il paroît évident, que le ſoin de leur ſureté avoit réuni les premiers à l'Hôtel-de-Ville, puiſqu'ayant entre leurs mains les Municipaux de nouvelle création, ils les maintinrent inviolables, & finirent, au lieu de ſe défendre, par ſe retirer à la ſuite d'une capitulation.

Quoique cette criſe eût tous les caracteres d'une guerre civile ; que les deux Partis, armés l'un contre l'autre, ayant les mêmes riſques à courir, duſſent, après le combat, reſpecter le droit de la guerre, quatre Particuliers furent pendus le lendemain. La maiſon du Marquis *de Rochegude* fut enfoncée : il étoit couché : on le traîna au ſupplice ; il ſe pendit lui-même, à ce qu'on rapporte, pour empêcher les bourreaux d'attenter ſur lui. Le Marquis *d'Aulan*, un Abbé & un Fabricant de ſoie, accuſés d'avoir *tenu des propos*, & d'avoir fabriqué un mannequin de la Municipalité, eurent le même ſort. Nombre



d'autres ont été, à ce qu'on rapporte, ſauvés par les Milices Françoiſes, accourues d'Orange, du Saint-Eſprit, de Rochebrune. Par la derniere Lettre lue à l'Aſſemblée Nationale, les Avignonois n'accuſent pas un ſeul mort : huit des leurs ont été bleſſés : ils taxent leurs Adverſaires de *poltronnerie* ; ils ſe moquent de leur *fuite ;* aveux qui rendent encore moins juſticiables les ſcenes atroces du lendemain.

Si quelque maxime ſubverſive de la Société avoit échappé aux calculateurs métaphyſiques de révolutions, qui, dans leurs diſcours, leurs feuilles volantes ou leurs pamphlets, prennent les hommes pour des unités numériques, & ſpéculent ſavamment, en ſtyle bourſouflé, ſur les meilleurs moyens d'anéantir tout ordre, toute autorité, toute paix, toute ſureté parmi les hommes, on s'étonneroit peut-être des axiomes par leſquels ces Publiciſtes de 24 heures, ont légitimé la tranſlation de la Souveraineté d'Avignon. Le Peuple, diſent-ils, eſt Souverain, & dès qu'il lui plaît de changer le Délégué auquel il a confié l'exercice de Sa Toute-Puiſſance, il fait un acte de *droit naturel*, par lequel *CHAQUE HOMME EST SON UNIQUE SOUVERAIN.*

Ainſi, du moment où la majorité d'une Nation reprend la Souveraineté, elle eſt maîtreſſe de la placer là où elle le trouve bon.

C'eſt un blaſphême certainement d'étayer une doctrine auſſi inſenſée ſur les principes de l'Aſſemblée Nationale, & c'eſt la venger que de repouſſer pour elle une aſſociation auſſi ſcandaleuſe.

Je ſuis loin de conteſter le droit inhérent & primitif du Peuple ſur la Souveraineté. Si l'unanimité ou la grande pluralité d'une Nation, légalement aſſemblée dans les formes conſacrées par les Loix, ou avouées par le reſpect de l'ordre & de la raiſon, après une mûre délibération changeoit de Souverain, cet acte ſolemnel pourroit être légitime. Ainſi,

831

le Parlement Anglois se formant en Convention Nationale, adjugea le trône à *Guillaume III.*

Mais qu'on imprime ce caractere sacré de légalité à des insurrections sanguinaires, à des tumultes préparés, à la clameur d'une partie de la multitude délibérant les armes à la main ; c'est assurément le comble de la déraison. Comme on prostitue le nom du Peuple ! A-t-on pris les voix de la Nation entiere ? les a-t-on comptées en s'égorgeant à Avignon ? où est le scrutin qui nous montre la majorité ? Il résulteroit donc de ces inconcevables arguments, que quatre Démagogues en égarant ou en corrompant la multitude indigente, lui donneroient le droit d'adjuger la Souveraineté contre le vœu de tous les Propriétaires de la Communauté ; l'Autorité conservatrice de tous les biens qui la composent, seroit alors à la discrétion de ceux qui n'en ont aucun.

Certainement l'Assemblée Nationale est loin de consacrer un semblable renversement ; encore moins légitimera-t-elle la révolte d'une aliquote des Etats du Pape : car une partie d'Avignon ne forme pas le Peuple, ni même la majorité du peuple soumis à Sa Sainteté. Si l'Alsace ou la Bourgogne, un jour mécontentes, & mettant à profit les maximes de nos Journalistes Législateurs, alloient offrir leur Souveraineté aux Puissances Etrangeres, ne leur objecteroit-on pas avec toute raison, qu'incorporées à la Monarchie, il ne leur appartient d'en sortir qu'avec le vœu général de ses Provinces ? Rome repoussa les Antiates qui, les mains trempées du sang de leurs Concitoyens, vinrent se donner à la République ; elle regarda cet hommage comme un affront.